

Le processus EASE (Etre Acteur de sa Satisfaction dans son Emloi)



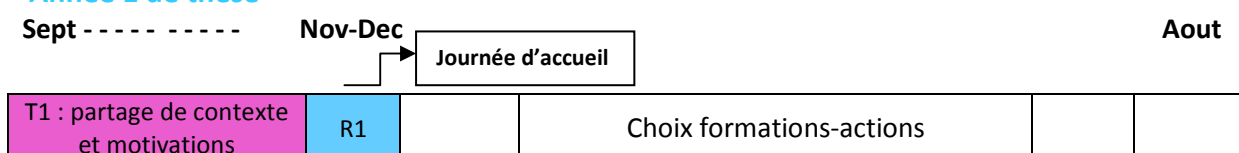
Le processus **EASE** s'adresse à tous les doctorants d'IMT Atlantique, spécifiquement ceux inscrits et hébergés sur le campus Nantais. Ce processus s'échelonne sur les 3 ans de thèse, voir au-delà, via le réseau des anciens. Il permet de construire un début de communauté de pratiques sur la thématique de l'insertion professionnelle avec l'alternance de 3 temps de partage, de 3 rencontres et l'accompagnement à la réflexion et la construction du projet professionnel et personnel ; Il est organisé par la formation doctorale.

- ❖ **Les 3 temps de partage transdisciplinaire (T1, T2, T3)**
 - ✚ sur les contextes de thèse et les motivations à entrer en thèse en année 1
 - ✚ sur les 1^{er} acquis en thèse et questionnements en année 2.
 - ✚ Sur des questions émergentes sur le recrutement et les entretiens en année 3.
- ❖ **Les 3 rencontres (R1, R2, R3)** font le lien avec différentes parties prenantes dont la direction de l'établissement, les Adjoints d'Ecoles Doctorales, les intervenantes de l'accompagnement EASE, le réseau alumni, la formation doctorale qui présente en 2^{ème} année **l'insertion professionnelle des docteurs de la région et introduit le témoignage d'un doctorant accompagné.**
- ❖ **Présentation de l'accompagnement** à la réflexion et la construction du projet professionnel et personnel **en seconde année** de thèse avec les objectifs suivants :
 - ✚ Identifier et valoriser ses compétences et expériences
 - ✚ Réfléchir et construire son projet professionnel et personnel
 - ✚ Préparer son entrée dans le monde professionnel

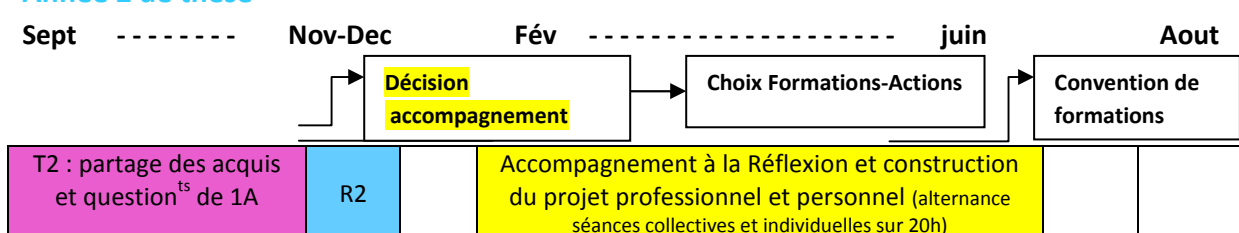
Le doctorant **décide en seconde année de thèse en accord avec son Directeur de Thèse** s'il s'inscrit à **l'accompagnement EASE**. Dans ce cas, EASE est validé comme un module professionnel ou un crédit de 35 heures ou 10 ECTS selon l'école doctorale. S'il choisit de ne pas le suivre, il reprend le processus au moment de la présentation des alumni proposant de faire circuler le CV dans le réseau partenaire entreprise.

Le doctorant pourra fournir son portfolio, en pièces complémentaires à la convention de formation lors du Comité de Suivi individuel de 2^{ème} année ou bien compléter directement la convention de formation selon son souhait.

Année 1 de thèse



Année 2 de thèse



Année 3 de thèse

